Règlement Run & Bike Triaxion 2026

Dimanche 22 Novembre 2026
5ème édition

Article 1 : Présentation du Run & Bike

Le Run & Bike est une course qui consiste à enchaîner la course à pied et le vélo par équipe de 2 avec un seul vélo (VTT obligatoire).

Le Run & Bike **Triaxion** est une épreuve organisée par le club de triathlon de Cergy-pontoise
Elle se veut etre une épreuve conviviale et accessible à tous ;

Celui-ci comprenant 2 courses distinctes d'environ 9km et 18km (voir détails art.6).
Les parcours se trouvent sur des chemins forestiers de l'Île de loisirs de Cergy.

Les 2 formules sont ouvertes à toutes personnes licenciées ou non.

Peuvent participer :
Sur la course de 18 Km
- Les personnes de plus de 18 ans.
- Les personnes de plus de 15 ans (2011) en équipe avec une personne majeure

Sur la course de 9 Km
- Les personnes de plus de 18 ans.
- Les personnes de plus de 14 ans (2012).

Article 2: Programme du Run & Bike Triaxion

- 09h00 – 09h30 : retrait des dossards ;
- 9h45 : briefing course ;
- 10h00 : départ du Run & Bike.

Le retrait des dossards et le briefing se situent sur l'aire de Départ/Arrivée, à proximité de l'Accueil principal de l'île de loisirs de Cergy.
Les résultats seront disponibles sur le site http://triaxion.fr/.

Article 3 : Règles de course

La réglementation sportive FFTRI s'applique à cette course.
Réglementation - Fédération Française de Triathlon (fftri.com)

Rappels ou précisions spécifiques à cette course

-**seuls les VTT sont autorisés** (pas de Gravel)

Le vélo doit :
- Être en bon état
- Avoir des freins fonctionnels
- Avoir des bouchons en bout de guidon

- Après avoir parcouru la boucle d'étirement (environ 800m) les cyclistes ne prennent le départ qu'au passage de leur partenaire devant eux.
- Les équipiers restent groupés, le vélo doit s'échanger de la main à la main.
- Les équipiers doivent rester en permanence en vue l'un de l'autre, avec un écart maximal de 20 mètres.
- La ligne de contrôle (premier passage sur la ligne d'arrivée pour le parcours 18 km) ainsi que la ligne d'arrivée doivent obligatoirement être franchies ensemble. À défaut, le binôme devra se regrouper avant de franchir la ligne.
- Port du casque, à coque rigide homologuée (sans modification après fabrication) avec jugulaire fermée, est obligatoire pour les **deux** équipiers durant toute l'épreuve.
- Interdiction de monter à deux simultanément sur le vélo.
- Le dossard doit être porté de façon visible par chaque concurrent pendant toute la durée de l'épreuve.
- Il est interdit aux concurrents de recevoir une aide extérieure sous peine de disqualification.

Les concurrents acceptent, en toutes circonstances, de se soumettre aux décisions des commissaires, celles-ci sont sans appel.

Aucun ravitaillement n'est prévu sur le parcours.
Les concurrents devront être auto-suffisants et prévoir le nécessaire.
Un ravitaillement est présent à l'arrivée de la course.

Chronométrage :
Il est envisagé de fournir 1 seule puce par équipe
Elle sera à porter à la cheville gauche d'un co-équipier.
Seul le passage de la puce sur le tapis d'arrivée arrêtera le chronomètre de l'équipe.
Elle sera à restituer en fin de course.
En cas de non restitution, celle-ci sera facturée 15€

Article 4 : Licences et certificats médicaux acceptés

Les **non licenciés FFTRI** et **les licenciés FFTRI dirigeant, loisir ou action** doivent s'acquitter de la **licence expérience** de la FFTRI à régler au moment de l'inscription.

Les **non licenciés majeurs** doivent s'acquitter de la **licence expérience** de la FFTRI à régler au moment de l'inscription mais également fournir un **« FORMULAIRE INFO SANTE »**
Les **non licenciés mineurs** doivent également s'acquitter de la **licence expérience** de la FFTRI à régler au moment de l'inscription mais également fournir un **« FORMULAIRE INFO SANTE »** et une **autorisation parentale**.

Le « FORMULAIRE INFO SANTE » n'est pas nécessaire pour :
- Les licenciés Triathlon FFTRI ;
- Les licences compétition FFA, FFN, FFC… (voir liste sur la réglementation sportive FFTRI)

Article 5 : Engagement et inscription

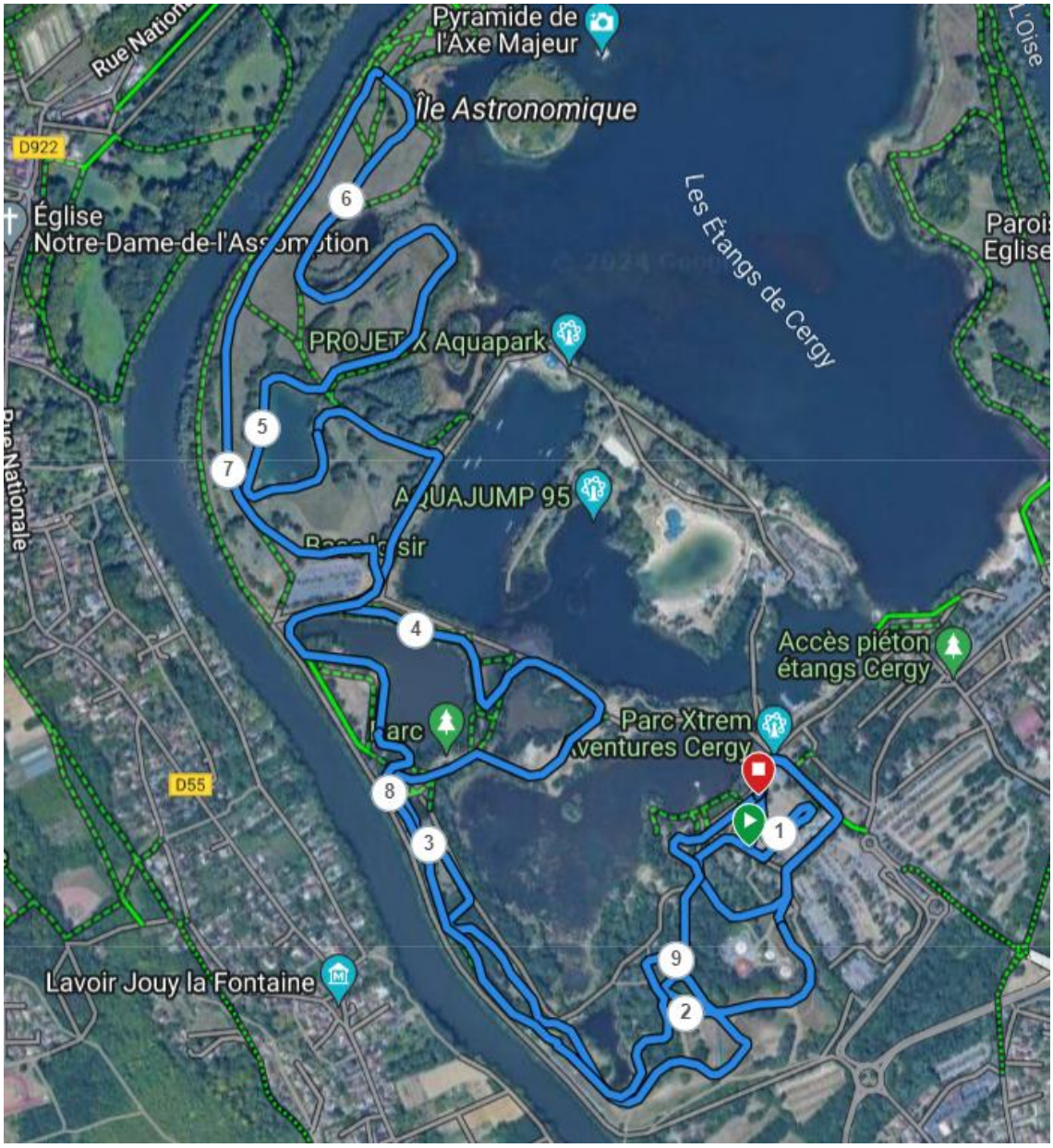
Inscription et paiement, en ligne, uniquement sur HelloAsso, dans la limite de 120 équipes.
Tarif course 18 Km : 35 € (Tarif early bird 30€ avant le 30 septembre 2026)
Tarif course 9 Km : 20 € (Tarif early bird 15€ avant le 30 septembre 2026)

Article 6: Parcours du Run & Bike

Il y aura 2 courses distinctes avec un départ commun :

Les 2 courses s'effectuent sur 1 boucle balisée d'environ 9km à parcourir 2 fois pour la course longue

Les coureurs à pied s'élanceront en premier sur une boucle de 800 m environ, ils rejoindront les cyclistes pour effectuer ensemble le parcours défini.
Le parcours ci-dessous, donné à titre indicatif, est susceptible d'être modifié.



Malgré la présence de signaleurs bénévoles, chaque équipe est responsable de suivre le balisage.

Article 7 : Respect du site de la nature et des autres usagers et des bénévoles

La base de loisir n'étant pas privatisée pour cette épreuve, les chemins restent ouverts aux autres utilisateurs
Il est demandé à tous les concurrents de respecter les autres usagers de la base promeneurs, joggers, VTTistes… et de faire preuve de prudence.

Le Run & Bike Triaxion se veut éco-responsable afin de respecter le site qui nous accueille, merci à tous d'être vigilants sur ce point en respectant l'environnement et la nature.

Il est demandé à tous les concurrents de respecter la nature, il est interdit de jeter ses déchets durant la course.
Les éventuels déchets pourront être déposé dans les poubelles prévues en zone d'arrivée.

Tout manque à ces derniers points ou non-respect des bénévoles peut engendrer une disqualification immédiate et sans appel.

Article 8 : Barrière horaire
Les barrières horaires des courses sont les suivantes

- Course de 9km : 1h30
- Course de 18km :
  - 1er tour : 1h15
  - Finish : 2h30

Article 9 : Récompenses et podiums

Les Podiums se tiendront à la fin de l'épreuve sur l'aire de Départ/Arrivée, à proximité de l'Accueil principal de l'île de loisirs de Cergy.

Cette épreuve est inscrite au challenge Bike and Run de la ligue IDF de triathlon 2026.

Article 10: Annulation et transfert dossard

En cas d'annulation de la part du participant, aucun remboursement ne sera effectué.
Le transfert de dossard est cependant possible entre membres du même club.
Pour notre organisation, les transferts sont clôturés 1 semaine avant l'évènement.
Tout aspect financier n'est pas pris en charge par l'organisateur.
Pour transférer son dossard, merci de contacter l'organisateur à l'adresse suivante :
triaxion.club.tri@gmail.com
Pour fournir les éléments nécessaires du concurrent de remplacement.

Chaque participant reconnaît avoir conscience des risques liés à la pratique en extérieur et s'engage à adapter son comportement et son équipement aux conditions du jour.

Article 11 : modification ou Annulation de l'épreuve

En cas de conditions climatiques défavorables (intempéries, tempête, fortes pluies, orages, canicule, etc.) pouvant mettre en danger la sécurité des participants, des bénévoles ou du public,

l'organisateur se réserve le droit de :

- modifier le parcours, les horaires ou le format de l'épreuve ;
- neutraliser temporairement ou définitivement la course ;
- interrompre l'épreuve en cours ;
- annuler l'épreuve.

Ces décisions peuvent être prises avant ou pendant l'événement, sans préavis, en fonction de l'évolution des conditions.

En cas de force majeure, conditions météo, règles sanitaires, … l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve.

Dans ce cas, aucun remboursement, total ou partiel, de l'inscription ne pourra être exigé.

Article 12 : Responsabilité et assurance

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts pour les risques en Responsabilité Civile auprès de l'assurance de la FFTRI.
De manière générale, les licenciés bénéficient de garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Toutefois, pour les non licenciés, il est conseillé de souscrire une protection individuelle accident personnelle.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de défaillance médicale, de perte ou de vol de matériel.
L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du présent règlement.

Article 13: Assistance médicale

Une équipe de secouristes habilitée à prendre en charge les urgences médicales sera présente sur place.

Article 14 : Sécurité participant

La sécurité des participants sera assurée tout le long des différents parcours par des signaleurs pour orienter les coureurs, pour intervenir et prévenir les secours en cas de problème.
En cas de difficulté, un concurrent peut abandonner à tout moment de la course. Il doit alors se signaler auprès d'un bénévole, qui récupérera le dossard et la puce du binôme.
Par ailleurs, si un arbitre estime que la pratique du run and bike présente un danger pour la santé d'un participant, il se réserve le droit de l'arrêter.

Article 15: Accès

Par la route, de Paris : prendre l'autoroute A15, sortie n°9 direction Cergy, puis suivre le fléchage « les Étangs de Cergy-Neuville ». Au bout du boulevard de l'Hautil, suivez le fléchage jaune « entrée Île de loisirs ».

- Ne pas indiquer la rue des Etangs, elle mène dans un cul-de-sac
- Indiquez Île de loisirs de Cergy sur Waze ou Google Maps

Article 16 : Droit à l'image

Par sa participation au **Run & Bike Triaxion**, chaque concurrent autorise expressément **TRIAXION** à utiliser, ou à faire utiliser, à reproduire ou à faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation de communication.
Tout concurrent renonce à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Article 17 : Contacts
Pour toutes questions, merci d'envoyer un mail à *triaxion.club.tri@gmail.com*